

La norme endogène du français de Côte d'Ivoire: mise en évidence de règles différentes du français de France concernant la complémentation verbale

Béatrice Akissi Boutin

► **To cite this version:**

Béatrice Akissi Boutin. La norme endogène du français de Côte d'Ivoire: mise en évidence de règles différentes du français de France concernant la complémentation verbale. SUDLANGUES, Faculté des lettres et sciences humaines de Cheikh Anta Diop, 2003, 2, <http://www.sudlangues.sn/spip.php?rubrique23>. hal-02400496

HAL Id: hal-02400496

<https://hal-auf.archives-ouvertes.fr/hal-02400496>

Submitted on 9 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La norme endogène du français de Côte d'Ivoire : mise en évidence de règles différentes du français de France concernant la complémentation verbale

BOUTIN Béatrice Akissi
Université Toulouse 2 Le Mirail
<boubeaki@hotmail.com>

RESUME :

L'appropriation du français, largement acquise par la population ivoirienne francophone, autorise à parler d'une norme systémique endogène en train de s'instaurer, qui est plus proche du français vernaculaire ivoirien que de la norme prescriptive exogène. La gestion pédagogique de cette situation de variation du français est une question d'ordre pratique, qui demande une résolution avant tout pratique, c'est-à-dire linguistique.

Cet article montre que l'on peut proposer aux enseignants, aux éditeurs, et à toute personne s'intéressant à la langue, une description syntaxique de la variation du français en Côte d'Ivoire, en rapport avec le français de France. En effet, le français de Côte d'Ivoire ne peut plus être considéré comme une forme subnormée de français, mais comme une forme nationale de français à part entière, avec ses règles, ses récurrences et ses particularités. L'exemple de l'étude de la complémentation verbale montre qu'une même grammaire peut expliquer des faits concernant le français de France et des faits concernant la norme endogène du français de Côte d'Ivoire.

Mots-clés : Langues vernaculaires/Côte d'Ivoire, Français (Langue)/Syntaxe, Français (Langue)/Appropriation, Langues en contact/Côte d'Ivoire, Dioula (Langue)/Syntaxe

ABSTRACT :

In the Ivory Coast, the French-speaking population has largely appropriated the French language to the extent that one can say that a systemic endogenous norm is little by little starting to settle in. This variety is closer to vernacular Ivory Coast French than to the exogenous prescriptive norm. The way in which language pedagogy should handle this variable French language situation is a practical issue, which requires above all a practical solution, i.e. a linguistic one.

The article shows that a syntactic description of Ivory Coast French could be made available to teachers, publishers and anyone interested in Ivorian French, in relation to French of France. Indeed, Ivory Coast French can no longer be considered as a subnormative variety of French, but should instead be viewed as a national form of the language in its own right, with its rules, its recurrent structures and its specificities. The example provided of the study of verbal complementation shows that a single grammar is capable of explaining the facts of French of France as well as those relating to the endogenous norms of Ivory Coast French.

Keys-Worlds: Vernacular languages/Ivory Coast, French (Language)/Syntax, French (Language)/Appropriation, Languages in contact/Ivory Coast, Dioula (Language)/Syntax

INTRODUCTION :

L'appropriation du français est largement acquise par la population ivoirienne dans son ensemble (même si une partie importante n'a pas encore accès à cette langue ni, donc, au discours officiel). Cela nous autorise à parler d'une norme systémique endogène en train de s'instaurer, qui diffère de la norme prescriptive¹ du français de France ou norme exogène, mais pas plus que d'autres variétés nationales de français.

Nous pouvons distinguer deux utilisations du terme *appropriation* dans la recherche actuelle en linguistique, qui nous permettrons d'apprécier l'appropriation du français par les Ivoiriens selon deux aspects ou dimensions : individuelle et collective. Le terme *appropriation* désigne tout d'abord, au niveau individuel, les divers procédés qui caractérisent l'*apprentissage* d'une seconde langue ou l'*acquisition* d'une langue première² (R. Chaudenson 2000 : p 184). Les modes d'appropriation du français en Côte d'Ivoire peuvent être ramenés majoritairement à trois types principaux :

- acquisition simultanée du français et d'une autre langue
- apprentissage par l'école (où il est seule langue d'enseignement)
- apprentissage par les enfants non scolarisés et par les adultes comme langue seconde en milieu informel (urbain surtout).

Un quatrième mode d'appropriation est encore timide et concerne l'alphabétisation fonctionnelle des jeunes et des adultes.

La plupart des jeunes actuellement scolarisés ont acquis le français comme langue première, conjointement à une autre langue première. Inversement, parmi les 50 % de la population de plus de 25 ans, la majorité des francophones a appris le français à l'école. On peut estimer le nombre de locuteur ayant le français pour langue première à un quart de la population actuelle au moins. On assiste donc à une « nativisation » du français, pour reprendre un terme proposé par R. Chaudenson (1992 : 2000). Ce type de situation est particulier à la Côte d'Ivoire et ne se retrouve, dans les autres pays francophones d'Afrique, que dans des groupes minoritaires.

Le deuxième sens du mot *appropriation* a été utilisé notamment par G. Manessy (1993) pour rendre compte de l'appropriation d'une langue par une communauté qui le revendique comme son vernaculaire. Le français vernaculaire de Côte d'Ivoire, autrement dit le français ivoirien, est celui qui ne suscite pas de jugement de valeur de la part de l'interlocuteur ivoirien francophone. Ce n'est ni le français de France, ni le français académique, ni celui des apprenants. Si, dans un premier temps, les écarts du français académique étaient perçus par la première génération d'enseignants comme des « fautes » à corriger, certains de ces écarts ont été, néanmoins, peu à peu légitimés par le plus grand nombre. Cela a entraîné la vernacularisation du français ivoirien, et, finalement, les écarts du français de France ont fini par être revendiqués comme marques d'appartenance à la communauté ivoirienne. Le français de Côte d'Ivoire fait l'objet d'un consensus et on peut parler d'une appropriation communautaire ou identitaire du français.

¹ La norme systémique est l'ensemble des règles qui régissent une variété linguistique donnée (D. Lafontaine 1986) et sa description scientifique. La norme prescriptive est celle qui régleme les usages.

² La notion de « langue première » remplace ici celle de « langue maternelle », qui « n'est pas forcément, comme on l'affirme souvent, la langue native de la mère mais celle du milieu où l'on est né et où l'on a verbalisé les premières expériences ; c'est la langue la mieux maîtrisée, celle de la spontanéité du discours, de la familiarisation avec l'environnement socioculturel immédiat, de la familiarité avec les proches (parents, amis), de la communication avec son milieu. » (M. M. Ngalasso 1990 : p 18).

L'appropriation du français en Côte d'Ivoire, ou l'utilisation vernaculaire qui en est faite, a mis la langue dans une position à peu près similaire à celle de la France, puisqu'il existe de nombreux registres ou variétés de langue, allant du registre académique aux registres populaires et familiers, ainsi que des langues spéciales, argots ou jargons professionnels.

La forme endogène du français en Côte d'Ivoire, qui est objet de consensus et tend à s'uniformiser, constitue une norme endogène. G. Manessy définit la norme endogène comme :

« [...] l'usage auquel les locuteurs jugent normal de recourir dans les circonstances où la pression de la norme exogène est sinon supprimée, du moins suspendue. [...] Ce n'est pas un ensemble de règles ou de conventions explicites, [...] mais une normalité fondée sur le désir réciproque de communiquer, un accord implicite et un savoir culturel partagé. »
(G. Manessy 1992 : p 55).

La notion de norme endogène est à la mode mais la légitimation ne va pas toujours de soi. En principe, la norme endogène du français en Côte d'Ivoire n'a pas actuellement de portée prescriptive : la norme en vigueur est le français académique ivoirien, semblable au français de France académique. Elle a pourtant une portée prescriptive de fait, puisque l'usage de certains locuteurs, de par leur profession, se présente comme une référence pour les autres locuteurs. Ainsi, le fait que journalistes, enseignants, politiciens utilisent la norme endogène du français confirme, pour les autres locuteurs son caractère « normal » et accentue son caractère « normatif » (A. Rey 1972 : p 5). L'enseignant, en particulier, a le pouvoir de légitimer des formes et de condamner d'autres. Cependant, si les professionnels de la langue française promeuvent la norme endogène, ils ne le font pas toujours de façon intentionnelle, n'ayant pas une représentation exacte de la variation par rapport au français de France. Par ailleurs, on observe un changement dans les attitudes linguistiques des jeunes enseignants qui va dans le sens d'une plus grande légitimation de la norme endogène³.

La gestion de la variation dans l'enseignement, qui est une question d'ordre pratique, demande aussi une résolution pratique, c'est-à-dire linguistique. Une description syntaxique du système de la langue est nécessaire pour que soient mises à la disposition des enseignants, des éditeurs, et de toute personne s'intéressant à la langue, des analyses de la variation du français en Côte d'Ivoire, en rapport avec le français de France.

J'ai entrepris, en lien avec l'ILA, dans le cadre, au départ, d'un doctorat, une étude descriptive large de la syntaxe du verbe (et donc de la phrase simple) et de la syntaxe du nom.

Le cadre théorique est le cadre harissien, développé en France au LADL et qui donne accès à des analyses exhaustives du français de France, autrement dit les lexiques-grammaires. Des analyses ont été faites dans ce même cadre théorique en français du Québec, de Belgique et de Suisse, mais les français d'Afrique n'ont fait l'objet d'aucune description de ce type, ce qui représente un manque important pour une description exhaustive du français.

Le corpus d'exemples qui constitue le soubassement de ce travail se compose d'un relevé de 1800 phrases : 380 séquences tirées de neuf œuvres littéraires de huit auteurs ivoiriens, 1050 séquences tirées de dix quotidiens ivoiriens parus entre 1997 et 2001, 200 séquences relevées du site étudiantin <www.nouchi.com>, 125 séquences de la presse orale ou prises à la volée, 50 séquences orales rapportées par des chercheurs ivoiriens.

³ Les résultats d'une enquête menée parmi les professionnels de la langue française en Côte d'Ivoire sont disponibles dans B.A. Boutin (2003).

Sans pouvoir ici exposer en détail les premières conclusions je dirais qu'on peut distinguer deux grandes tendances du français de Côte d'Ivoire par rapport au français de France :

1. Des possibilités d'omission de nombreux mots grammaticaux : pronoms, déterminants, prépositions, morphèmes de la subordination. Ces stratégies d'autorégulation vont dans le sens d'une simplification structurelle par la suppression des complications qui n'apportent que peu d'information ou même aucune information.

2. Des extensions des propriétés d'une classe d'item du français de France à d'autres éléments. Ainsi, certains verbes vont accepter une construction moyenne ou neutre en français en Côte d'Ivoire alors qu'ils ne l'admettent pas en français de France actuel, certaines complémentations locatives vont accepter l'alternance d'une construction prépositionnelle et d'une construction non-prépositionnelle.

Nous pouvons illustrer ces remarques par l'explication de deux phénomènes, tout deux concernant la syntaxe du verbe pour éviter trop de dispersion⁴

1. Alternance des types de compléments verbaux en français de Côte d'Ivoire :

Parmi les phénomènes d'alternance des types de compléments verbaux, celle des prépositions introduisant un complément locatif constitue un cas particulier circonscrit dont nous proposons quelques analyses. Après un bref rappel de quelques traits des constructions locatives en français de France, nous étudions, en français de Côte d'Ivoire, tout d'abord l'alternance de prépositions qui introduisent des compléments d'« origine », puis l'alternance de constructions locatives prépositionnelles et non-prépositionnelles.

En français de France, plusieurs sortes de compléments locatifs de verbes ont été mis en évidence par Guillet & Leclère (1992). Ces compléments peuvent être soit indifféremment prépositionnels ou non-prépositionnels comme :

FF : *Guy habite (E + dans) cet immeuble,*

soit obligatoirement prépositionnels comme :

FF : *Guy entre (*E + dans) cet immeuble.*

La plupart des compléments locatifs répondent à la question en *où*, ou *Prép où*. Cependant, la question en *où* n'est pas un critère absolu de la nature locative des compléments. Peuvent être

⁴ Notations utilisées :

FCI, FF séquence ou un cadre syntaxique propre au français de Côte d'Ivoire ou au français de France respectivement.

N0 V N1 construction avec : Sujet, Verbe, 1er Complément.

Prép N2 second complément introduit par une préposition.

Loc préposition qui introduit un complément locatif.

E élément vide.

*

 précède une séquence inacceptable.

Des exemples sont proposés pour chaque construction étudiée : s'ils n'ont pas été construits, leur provenance est notée en finale, entre parenthèses : Nèg : *Un nègre à Paris* (B.B. Dadié 1959) ; Mon : *Monnè, outrages et défis* (A. Kourouma 1990). Pour les quotidiens apparaît une abréviation du titre suivie de la date de parution : FM : *Fraternité Matin* ; IS : *Ivoir'Soir* ; LJ : *Le Jour* ; NV : *Notre Voie*. Les séquences tirées du site Internet <www.nouchi.com> ou de l'oral portent ces mentions en toutes lettres. Seules les séquences du français de Côte d'Ivoire sont numérotées, celles du français de France ne le sont pas.

définies également comme constructions locatives des structures *NO V NI* dont le complément est analysé dans la grammaire traditionnelle comme un « complément d'objet direct » :

FF : *Max a atteint le sommet*
Guy a quitté l'Université

Pour ces phrases, le test de la question en *où* donne des séquences inacceptables⁵ comme, par exemple :

* *Où Max a-t-il atteint ? - (le + au) sommet.*
* *Où Guy a-t-il quitté ? - (E + à) l'Université.*

La question en *où* n'est pas admise non plus lorsque *NI* indique l'« origine » :

FF : *Les occupants ont déserté (E + de) la ville*
(* *Où + D'où) les occupants ont déserté ? - de la ville.*

En français de France, les compléments d'« origine » de forme *de N* ne peuvent répondre à une question en *où* : celui-ci doit être introduit par la préposition *de*. Il n'en est pas de même en français de Côte d'Ivoire, comme nous le verrons, mais la recherche de la structure profonde de ces constructions peut éclairer les faits du français de Côte d'Ivoire.

Les séquences *de N* indiquant l'« origine » peuvent s'analyser comme des séquences *de Prép N*. Nous avons ainsi, par exemple, les possibilités de constructions suivantes de phrases à un complément :

FF : *D'où viennent les bières ?*
- *les bières viennent (de dans le + * dans le + du) congélateur*
- *les bières viennent (de sur + * sur + de) l'étagère.*

et les phrases suivantes à deux compléments :

FF : *Guy a sorti les bières (de dans le + * dans le + du) congélateur*
*Guy a enlevé les bières (de sur + * sur + de) l'étagère,*

dans lesquelles les formes profondes *de Prép N* sont contractées en *de N*.

Il existe pourtant une classe de verbes qui ont pour complément d'origine *Prép N* et non *de N* (Guillet & Leclère 1992 : pp 169-175), comme, par exemple :

FF : *Max a (attrapé + piqué + pris + ...) des bonbons (*de + dans) la boîte.*

Cet emploi de *Prép N* est analysé par l'effacement de *de* à partir de structures profondes telles que :

FF : *Max a (attrapé + piqué + pris + ...) des bonbons de dans la boîte.*

D'autres classes de verbes acceptent indifféremment *Prép N* et *de N* pour certains compléments d'origine, dans les constructions à deux compléments du type :

FF : *Max a (éliminé + enlevé + supprimé + ...) deux noms (de + dans) la liste.*

1.1. Alternance de prépositions introduisant des compléments d'« origine » :

En français de Côte d'Ivoire une classe de verbes construits avec un complément d'origine de structure *de N* admettent aussi une construction locative de structure *Prép N*. Le complément locatif peut alors répondre à la question en *où*. Nous avons ainsi les phrases suivantes à un complément, sémantiquement équivalentes :

FCI : (1) *Yao est sorti (de + dans) la maison*
(2) *D'où Yao est sorti ? - de la maison*

⁵ La notion d'acceptabilité / inacceptabilité n'est pas basée ici sur un jugement normatif. La délimitation entre les phrases acceptables et inacceptables dans une communauté linguistique n'est pas toujours nette et dépend de nombreux facteurs culturels (M. Gross 1975 : pp 22-23).

(3) *Où Yao est sorti ? - dans la maison,*

Les phrases suivantes à deux compléments, sémantiquement équivalentes :

FCI : (4) *Yao a (enlevé + sorti) les bières (du + dans le) congélateur*

(5) *D'où Yao a (enlevé + sorti) les bières ? - du congélateur*

(6) *Où Yao a (enlevé + sorti) les bières ? - dans le congélateur.*

Les séquences suivantes d'A. Kourouma et du site Internet <www.nouchi.com> attestent la possibilité des prépositions locatives *dans* et *sur* après le verbe (*en*)lever :

FCI : (7) *Le bébé que le crocodile sacré a enlevé dans une case. (Mon 95)*

(8) *Si tu vois un singe accroché sur la tête d'un de tes amis, ne dis pas : « lève-toi sur lui », mais : « lève-toi sur nous ». (nouchi.com 29.03.01).*

Une hypothèse est que la structure profonde de ces phrases est :

Yao est sorti de dans la maison

Yao a (enlevé + sorti) les bières (de dans le congélateur + de sur l'étagère)

Lève-toi de sur (sa tête + lui + nous),

et que *de* aussi bien que *Prép* peuvent être effacés en français de Côte d'Ivoire. Comme nous l'avons vu, cette possibilité existe en français de France pour d'autres verbes mais pas pour les verbes *enlever* et *sortir* de ces phrases.

Le même phénomène se retrouve dans les phrases suivantes à deux compléments du français de Côte d'Ivoire qui ont pour structure formelle : *N0 V N1 (de + Prép) N2*, *N2* étant un complément d'« origine » :

FCI : (9a) *Awa corrige les fautes (de + dans) la copie*

(10a) *Awa dérange les papiers (de + dans) le tiroir*

(11a) *Awa nettoie les taches (de + sur) le mur*

(12a) *Awa rince le savon (du + dans le) linge*

(13a) *Awa sèche l'eau (de + sur) la table.*

Dans ces phrases, si le complément *N1* est omis, la préposition locative qui introduit le complément *N2* peut être conservée. Nous avons alors :

FCI : (9b) *Awa corrige (E + dans) la copie*

(10b) *Awa dérange (E + dans) le tiroir*

(11b) *Awa nettoie (E + sur) le mur*

(12b) *Awa rince (E + dans) le linge*

(13b) *Awa sèche (E + sur) la table.*

Le comportement de ces verbes est différent en français de France. D'une part la structure avec la préposition locative est difficile et nous avons, le plus souvent :

FF : *N0 V N1 (de + * Prép) N2.*

D'autre part, l'omission de *N1* entraîne la disparition de la préposition locative :

FF : *Eve corrige (E + * dans) la copie*

*Eve dérange (E + * dans) le tiroir*

*Eve nettoie (E + * sur) le mur*

*Eve rince (E + * dans) le linge*

*Eve sèche (E + * sur) la table.*

1.2. Alternance de constructions locatives prépositionnelles et non-prépositionnelles :

Des verbes, qui ont pour seule construction possible : *N0 V N* en français de France, admettent la variante *N0 V Loc N* en français de Côte d'Ivoire. Nous avons ainsi :

FCI : (13a) *Awa lit (E + dans + au début de) le livre*

(14a) *Les feuilles jonchent (le sol + sur le sol + sous les sabots des chevaux)*

- (15a) *Le fer gratte (E + sur) le bois* (FF : l'objet en fer égratigne le bois)
 (16a) *Yao a quitté (E + à) l'Université*
 (17a) *Awa lave (E + dans) (le bol + l'assiette).*

La question en où est naturelle pour ces phrases, réalisées selon la structure *N0 V Prép N1* :

- FCI : (13a) *Où Awa a lu ? - au début mais pas à la fin du livre*
 (15a) *Où le fer a gratté ? - sur le bois*
 (16a) *Où Yao a quitté ? - à l'Université*

ainsi que la substitution par *ici* ou *là* :

- FCI : (17) *(Awa a lu + le fer a gratté + Yao a quitté) (ici + là).*

Ces constructions sont attestées dans les exemples suivants :

- FCI : (18) *Les feuilles mortes jonchant sous les sabots des chevaux ...* (Mon 73)
 (19) *Faut quitter dans ça dè ! Il y a pas bonheur.* (nouchi.com 2/11/1999)
 (20) *Quitte devant la télévision !* (oral 99)
 (21) *Quitte là !* (oral 99).

1.3 conclusion partielle :

Les alternances dans les constructions locatives exploitent une possibilité du français de France. Elles sont étendues, en français de Côte d'Ivoire, à des verbes qui n'ont pas cette propriété en français de France.

Dans le cas d'une alternance *N0 V de N* et *N0 V Prép N* pour les compléments d'« origine », la préférence pour le complément en *Prép N* peut être rapprochée du fait que les compléments d'« origine » ne sont pas accompagnés d'une postposition particulière dans les langues ivoiriennes les plus répandues⁶.

⁶ En dioula, par exemple, les constructions locatives sont, le plus souvent, des constructions postpositionnelles de structure *N0 V N1 Loc*. Les postpositions spécifiquement locatives sont, entre autres : *k(n(* (FF : *dans, au bout de*), *k(r(* (FF : *à côté de*), *bóro* (FF : *dans, par*), *k(f(* (FF : *derrière*), *nyaf(* (FF : *devant*), etc. D'autres postpositions peuvent avoir, parmi d'autres emplois, des emplois locatifs comme : *lá / ná* (FF : *dans, à ...*) surtout, mais aussi *kàn* (FF : *sur, ...*), *f(* (FF : *avec, ...*), etc. Par ailleurs, certains toponymes et *só* (FF : *maison, dans le sens de chez soi*) ne sont pas suivis d'une postposition.

Nous avons, par exemple, avec les postpositions *lá / ná*, *k(n(*, les phrases :

- dioula : *sìs(blà fríjíd(rí (lá + k(n(*
poulet mettre-Inj réfrigérateur (Postp + dans)
 (FF : *mets le poulet dans le réfrigérateur*)
mùsów táá-ra l(g(f(lá
femme-Plur aller-Acc marché Postp (FF : *les femmes sont parties au marché*)

et sans postposition, la phrase :

- dioula : *à b(-lá abijan*
Pers3 sortir-Acc Abidjan (FF : *il est parti d'Abidjan*).

Il n'existe pas, en dioula, de postposition particulière pour introduire un complément d'« origine ». L'interprétation du complément locatif comme un complément d'« origine » dépend uniquement de la sémantique du verbe et non de la postposition. Nous avons ainsi, avec un complément d'« origine », les mêmes postpositions que dans les exemples ci-dessus :

Par ailleurs, lorsqu'une alternance *NO V Prép N* et *NO V N* existe, c'est la structure la plus longue, donc la structure prépositionnelle, qui définit le verbe. La configuration de certains verbes change donc en français de France et en français de Côte d'Ivoire.

2. Cas d'omission de compléments prépositionnels en français de Côte d'Ivoire :

En français de France comme en français de Côte d'Ivoire, le verbe se définit par sa construction la plus longue, contenant ses actants possibles, c'est-à-dire ses sujet et compléments. La possibilité d'omission ou, au contraire, le caractère obligatoire de la complémentation donne, de plus, un profil particulier à chaque verbe. On remarque généralement, en français de Côte d'Ivoire, une plus grande variabilité du nombre des actants des verbes. Dans ce domaine, les faits les plus nombreux qui diffèrent du français de France concernent la possibilité de sous-structures voire l'absence de complément, prépositionnel ou non-prépositionnel, pour des verbes qui n'admettent pas cette possibilité en français de France. Ne pouvant pas exposer ici en détail ce phénomène général, nous centrons notre analyse sur un fait bien précis qui en fait partie. Il s'agit de l'omission des pronoms préverbaux *en* et *y*, qu'on observe à tous les niveaux de langue en français de Côte d'Ivoire. Nous présentons les omissions des pronoms préverbaux *en* et *y* après avoir brièvement rappelé leur source dans chaque cas. Nous exposons ensuite les cas d'omission des pronoms préverbaux intrinsèques, c'est-à-dire figés avec le verbe.

2.1. Ellipse du pronom complément préverbal coréférent :

Le phénomène concerne l'omission des pronoms préverbaux *en*, qui ont pour sources les compléments *de N*, et des pronoms préverbaux *y*, qui ont pour sources les compléments *à N*. *En*

dioula : **yàò b(lá bon (ná + k(n()**
Yao sortir-Acc maison (Postp + dans)
 (FF : *Yao est sorti de la maison*) (FCI : *Yao est sorti dans la maison*)

et avec deux compléments dont le deuxième d'« origine » :

dioula : **sìs(b(frijid(rí (lá + k(n()**
poulet sortir-Inj réfrigérateur (Postp + dans)
 (FF : *sors le poulet du réfrigérateur*) (FCI : *sors le poulet dans le réfrigérateur*).

Du fait qu'aucune postposition particulière n'introduit, en dioula, un complément d'« origine », aucun verbe ne peut avoir à la fois un complément d'« origine » et un autre de « destination ». Par conséquent, les phrases du français de France :

FF : *Guy est allé de l'école chez Yves*
Guy a emporté son sac d'Abidjan à Bondoukou

devront être traduites par des phrases avec deux verbes, l'un introduisant le complément d'« origine » et l'autre celui de « destination » :

dioula : **yàò b(Ḷá èkòlsó lá kà táá isa f(yèn**
Yao sortir-Acc école Postp Sub aller Issa chez
 (FCI : *Yao a quitté à l'école pour partir chez Issa*)

dioula : **yàò b(Ḷá abijan ní à tá b(r(yé kà táá b(ndukù**
Yao quitter-Acc Abidjan Rel Pers3 Rel sac Postp Sub aller Bondoukou
 (FCI : *Yao a quitté Abidjan avec son sac pour partir à Bondoukou*).

et y sont dits coréférents s'ils ont un antécédent dans le discours, et qu'ils réfèrent à la réalité signifiée par cet antécédent, ou s'ils font référence à une réalité de la situation de communication. Le français de France n'admet pas l'ellipse du pronom préverbal coréférent :

FF : *De la pizza, Guy (*E + en) veut*
*Au marché, Guy (*E + y) va.*

En français de Côte d'Ivoire, nous avons, par exemple, avec des verbes très fréquents tels que *aller, avoir, vouloir ...* :

FCI : (22) *Yao veut du foutou, Awa ne veut pas*
(23) *Yao va au marché, Awa (ne va pas + va aussi).*

Le même type d'omission se rencontre dans les phrases plus soutenues, telles que la séquence suivante tirée de la presse ivoirienne :

FCI : (24) *Si les dirigeants me demandent de donner un coup de pouce à l'équipe, je ne vois pas d'inconvénient.* (IS 25.11.97).

Ce phénomène, très répandu en français de Côte d'Ivoire, peut sans doute apparaître en français de France, quoique à moins grande échelle.

2.2. Ellipse du pronom préverbal à référence lexicale :

M. Gross (1977 : pp 122-125) distingue les pronoms préverbaux coréférents de ceux qui n'ont qu'une référence lexicale dans le discours ou la situation. Dans la phrase :

FF : *Max achète (du vin + des lits), Luc en vend,*
en ne peut référer au vin ou aux lits particuliers achetés par Max ; il réfère uniquement au mot *vin* ou *lits*, sans référer à la réalité spécifiée. Cette même référence lexicale apparaît dans les constructions avec un quantifieur. En français de France, ce quantifieur présuppose la présence du pronom préverbal *en*. Nous avons, par exemple la séquence suivante :

FF : *Max achète un lit, Luc vend trois lits* = *Max achète un lit, Luc en vend trois*
où *en* ne rappelle que le mot *lit*.

En français de Côte d'Ivoire l'omission de *en* dans le cas de référence lexicale est presque systématique. Nous avons des phrases du type :

FCI : (25) *Yao a du courage, Ali n'(E + en) a pas*
(26) *Ce tricot n'a pas de manches, celui-là (E + en) a.*

Ces phrases ne sont pas possibles en français de France sans le pronom préverbal *en* :

FF : *Guy a du courage, Yves n'(*E + en) a pas*
*Ce tricot n'a pas de manches, celui-là (*E + en) a.*

S'agissant de phrases avec quantifieur, les constructions sans pronom préverbal à référence lexicale sont très courantes en français de Côte d'Ivoire. Nous en donnons des exemples :

FCI : (27) *Pierre a deux voitures, sa femme a une.* (oral 98)
(28) *Il a deux enfants et moi j'ai trois.* (oral 98)
(29) *Parmi les bacheliers non-orientés, il existe encore un bon nombre qui peuvent l'être.* (IS 30.10.97)
(30) *Sur les cinq forages équipés de pompes, il n'y a qu'un seul qui fonctionne.* (FM 14-15.11.98).

2.3. Ellipse du pronom préverbal intrinsèque :

Il existe en français de France des phrases figées avec les pronoms préverbaux *en* et *y*. Ces pronoms sont alors intrinsèques et n'ont pas de source synchronique (M. Gross 1998, 2 : p 7), c'est-à-dire qu'ils n'ont ni antécédent ni référent réel ou lexical. Les phrases suivantes, par exemple, qui ont la même forme apparente, ont en fait des propriétés sémantiques et syntaxiques très différentes. La première phrase est libre et la deuxième est figée :

FF : *A l'école, Guy va y aller* (Guy va bientôt se rendre à l'école)
Guy va y aller (Guy va s'en aller).

Alors que dans la première phrase, le pronom préverbal *y* n'apparaît que dans le cas du détachement du complément et lui fait référence, dans la deuxième, le pronom préverbal *y* est obligatoire et n'a pas de référent. La deuxième phrase ne peut être interprétée de façon compositionnelle, ou mot par mot, comme la première : c'est l'ensemble figé *y aller* qui peut recevoir une interprétation.

Nous avons aussi, par exemple, avec le pronom préverbal *en* en français de France :

FF : *Guy (*E + en) a marre (E + des grèves + d'aller à l'école à pied).*

Dans cette phrase, le pronom préverbal *en* est figé avec le verbe et apparaît dans le cas où *avoir marre* est suivi d'une complémentation comme dans le cas où il ne l'est pas. *En* n'est donc pas un complément anaphorique.

On observe dans les phrases figées du français de Côte d'Ivoire équivalentes de celles du français de France la possibilité d'ellipse du pronom préverbal *en* ou *y*.

La phrase ci-dessus et la phrase :

FF : *Guy (*E + en) a pour (deux heures + trois jours)*

sont utilisées le plus souvent sans la forme préverbale en français de Côte d'Ivoire. Nous avons, en effet :

FCI : (31) *Yao (E + en) a pour (deux heures + trois jours)*

(32) *Yao (E + en) a marre (des grèves + d'aller à l'école à pied)*

et, la séquence de la presse :

FCI : (33) *[Du fait de la pénurie de monnaie] Les clients ont fini par avoir marre de toujours laisser 10 F ou 20 F à leurs caisses. (IS 22.01.1999).*

On observe aussi, en français de Côte d'Ivoire, la fréquente omission de *y* dans la forme figée impersonnelle *il y a* après les verbes opérateurs *devoir* et *pouvoir*. Cela n'est pas possible en français de France, où nous avons :

FF : *Il (doit + peut) (*E + y) avoir (un développement + cent personnes dans la salle).*

En français de Côte d'Ivoire, l'omission de *y* est impossible dans la forme *il y a*, mais possible dans *il (doit + peut) (E + y) avoir* :

FCI : (34) *Il (*E + y) a (un développement + cent personnes)*

(35) *Il (doit + peut) (E + y) avoir (un développement + cent personnes).*

Les séquences suivantes de la presse illustrent cette possibilité :

FCI : (36) *Tous les États sont d'accord pour dire qu'il ne peut avoir de développement durable sans la bonne gouvernance. (LJ 30.11.1998)*

(37) *Il ne pouvait avoir que 100 gendarmes au maximum au repas.*

(NV 14-18.01.1999)

(38) *Si l'installation du matériel en vue de la bicarburation n'est pas bien faite, il peut avoir fuite. (NV 17.05.00)*

(39) *Il ne peut avoir dans le pays d'Houphouët-Boigny une désobéissance civile. (FM 27.12.1999)*

- (40) *La pression démographique aidant, il va devoir avoir des écoles privées.*
(FM 23.06.01).

Les phrases figées avec le verbe *être* et le pronom préverbal *en* du français de France :

FF : *Guy (*E + en) est à (la page huit + sa troisième sortie)*

*Guy (*E + en) est réduit à trier le courrier*

sont généralement réalisées en français de Côte d'Ivoire sans le pronom préverbal, dans des phrases comme :

FCI : (41) *Yao est à (la page huit + sa troisième sortie)*

(42) *Yao est réduit à trier le courrier*

par exemple dans les séquences :

FCI : (43) *Nous ne sommes pas à notre première initiative.* (FM 31.10.97)

(44) *P.C.K., qui est à sa deuxième visite était déjà venu à la clinique.* (FM 20.03.98)

(45) *M.E.B. qui était à sa première sortie officielle depuis sa prise de fonction.*
(FM 05.11.97)

(46) *Le préfet de région qui n'était qu'à sa première semaine à la tête du Denguélé.*
(FM 24.11.97)

(47) *Nous sommes aux premiers pas du multipartisme.* (LJ 29.11.1998)

(48) *On est toujours à se demander qui ment.* (IS 24.11.1998)

(49) *Je suis encore à me demander [...] si le Centenaire ne les avait pas tous ignorés.* (Mon 177)

Nous avons ce même type de variante dans deux phrases figées avec le pronom préverbal intrinsèque *y* et le verbe *aller*. Le pronom préverbal *y* ne peut être omis, en français de France, dans :

FF : *Guy va (*E + y) aller* (Guy va s'en aller)

*Il (*E + y) va de sa réussite,*

mais peut l'être en français de Côte d'Ivoire, par exemple dans :

FCI : (50) *Il va de la cohésion sociale, mais aussi de la réussite de nos programmes économiques.* (FM 23.06.1999).

D'autres phrases figées existent, en français de Côte d'Ivoire, dont les équivalents en français de France comportent les pronoms *en* ou *y*. Nous avons, par exemple, en français de France :

FF : *Guy s'en donne à cœur joie*

Guy n'en finit pas de (sauter + parler)

Guy en fait à sa tête

Guy y met du sien

Guy n'en pense pas moins

Guy s'y prend de telle manière

La popularité de Guy en a pris un coup

Guy n'en (loupe + rate) pas une.

Toutes ces phrases peuvent apparaître sans les pronoms *en* ou *y* en français de Côte d'Ivoire, par exemple dans les séquences suivantes, d'origines diverses :

FCI : (51) *Depuis qu'il m'a prêté de l'argent, il ne finit pas de me demander des services.*
(oral 98)

(52) *La Mutuelle ne finit jamais de payer ses dettes.* (IS 20-21.11.1998)

(53) *On ne peut être au milieu de la foule et faire à sa tête.* (Nèg 173)

(54) *Comment ces Parisiens étranges se prennent pour courir sans s'essouffler.*
(Nèg 20)

(55) *Si ces résistances durent longtemps, le contrat de confiance qui existe entre l'Etat, les populations et les bailleurs de fonds peut prendre un coup ?* (NV 15.05.00)

(56) *Est-ce que vous ne craignez pas que l'alliance FPI-RDR prenne un coup ? [...]
Cette alliance prendrait un coup par la faute de qui ?* (NV 17.09.1999).

L'on peut dire que quasiment toutes les phrases figées du français de France comprenant les pronoms intrinsèques *en* ou *y* peuvent être utilisées en Côte d'Ivoire sans ces pronoms et conserver le même sens que celui de la phrase figée du français de France. Ce phénomène existe également, mais est peu fréquent, en français de France.

2.4. Conclusion partielle :

L'omission des pronoms préverbaux *en* et *y* coréférents à un élément présent ailleurs dans la phrase, ou présent d'une autre façon dans la situation, relève, en français de Côte d'Ivoire, de l'omission relevée par ailleurs des compléments nominaux ou pronominaux restituables par le contexte, la situation ou d'autres connaissances extralinguistiques. Elle s'étend, en plus, à des phrases avec quantifieur.

Dans le cas des formes *en* et *y* figées avec le verbe en français de France, l'omission de ces formes en français de Côte d'Ivoire ne relève pas du même phénomène, puisque l'interprétation de la phrase figée ne se fait pas de façon compositionnelle, mais de façon globale. En français de France, l'omission de *en* et *y* est très difficile dans ce cas, car elle gêne l'interprétation du sens global de la phrase figée. En français de Côte d'Ivoire, cette interprétation n'est nullement gênée par l'absence de *en* ou *y*.

Conclusion :

Ces analyses tendent à montrer qu'une même grammaire de la langue peut expliquer des faits concernant le français de France et le français de Côte d'Ivoire. Les variantes observées sont importantes par leur récurrence, mais, d'un point de vue syntaxique, elles ne sont pas plus éloignées du français de France que d'autres variétés nationales de français, y compris des variétés occidentales.

Nous pouvons en conclusion rappeler aussi certains aspects sociolinguistiques. La norme endogène du français en Côte d'Ivoire, qui est parlée par une partie de locuteurs natifs, entre dans le renouvellement historique de la langue, observé aussi ailleurs. Sans couper les ponts avec les autres variétés de français, y compris le français de France, elle correspond aux exigences de la communication en Côte d'Ivoire.

Les attitudes linguistiques tendent à valoriser la norme exogène dans les seules limites d'un usage universitaire ou international. Elle est dépréciée hors du contexte académique, où, au contraire, la norme endogène est appréciée, bénéficiant de l'appui d'attitudes identitaires.

Dans cette situation, les variantes les plus généralisées et qu'on retrouve dans les discours qui constituent un modèle de langue en Côte d'Ivoire doivent être prises en compte dans l'enseignement, et, en tout premier lieu, être explicitées aux professionnels de la langue française. En outre, une place peut être accordée au français vernaculaire de Côte d'Ivoire dans certaines activités de l'école ivoirienne, tout comme le français courant de France a une place dans les activités scolaires françaises : productions orales, exercices de français sur les changements de registres de langues, etc.

Avant tout alarmisme sur l'inadéquation des méthodes d'enseignement, ou sur la régression du français par rapport à d'autres langues internationales, il convient de considérer le

français de Côte d'Ivoire comme une forme de français à part entière, avec ses règles et ses particularités, et non comme une forme subnormée de français. Il est indispensable qu'une analyse syntaxique des constructions du français de Côte d'Ivoire soit mise à la disposition des professionnels de la langue française afin que des stratégies didactiques soient mises en place, qui permettent aussi bien de distinguer français de Côte d'Ivoire et français de France que d'établir des passerelles entre ces deux types de systèmes.

BIBLIOGRAPHIE :

- BOUTIN, Béatrice Akissi (2002). *Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*, thèse de doctorat, Université Grenoble 3, 404 p.
- BOUTIN, Béatrice Akissi (2003). « *Des attitudes envers le français en Afrique : Enquête au sein de professions dont l'outil est le français en Côte d'Ivoire* ». In *Education et Sociétés Plurilingues* n°14-juin 2003, Paris.
- CHAUDENSON, Robert (1992). *Des îles, des hommes, des langues*. Paris : L'Harmattan, 309 p.
- CHAUDENSON, Robert 2000 : *Mondialisation : la langue française a-t-elle encore un avenir ?* Coll. Langues et développement. Paris : Didier Érudition, 238 p.
- GROSS, Maurice (1977). *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom*. Paris : Larousse, réimp. Cantilène 1986, 256 p.
- GROSS, Maurice (1998,b) *Les expressions figées. Une description des expressions françaises et ses conséquences théoriques, Rapport technique du LADL*, Université de Paris 7, CNRS, 150 p.
- GUILLET, Alain & LECLERE, Christian (1992). *La structure des phrases simples en français : constructions transitives locatives*. Genève : Droz, 445 p.
- LAFONTAINE, Dominique (1986). *Le parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*. Bruxelles : P. Mardaga, 163 p.
- MANESSY, Gabriel (dir.) (1992). « *Norme endogène et normes pédagogiques en Afrique noire francophone* ». In *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, Coll. Langues et développement. Paris : Didier Érudition, pp 43-81.

- MANESSY, Gabriel (1993). « *Vernacularité, vernacularisation* ». In ROBILLARD, Didier de, & BENIAMINO, Michel (dir.) : pp 407-417.
- NGALASSO, Mwatha Musanji (1990). « *Les droits linguistiques individuels et collectifs* », In *Les langues Modernes*, 2 : pp 15-26.
- REY, Alain (1972). « *Usages, jugements et prescriptions linguistiques* ». In *Langue française* n° 16. Paris : Larousse.
- ROBILLARD, Didier de, & BENIAMINO, Michel (dir.) (1996). *Le français dans l'espace francophone*, Vol. II. Genève : Champion, 430 p.